

Réflexion sur l'avenir des régimes complémentaires de retraite : le Réseau FADOQ fait valoir le point de vue des 50 ans et plus

Montréal, 10 février 2012 - Le Réseau FADOQ dépose ce matin son mémoire sur l'avenir des régimes complémentaires de retraite (RCR) sur invitation du comité d'experts nommés par la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Julie Boulet.

« Il est vrai que la crise financière que nous traversons a profondément affecté les régimes complémentaires de retraite. Or, il ne faut pas que ce contexte permette à tout un chacun de sabrer dans les droits des retraités qui ont cotisé toute leur vie pour cette rente », souligne M. Jean-Claude Grondin, président du Réseau FADOQ.

En effet, contrairement à ce que le discours populaire laisse trop souvent entendre, les retraités ne sont pas des « enfants gâtés » qui se plaignent pour un oui ou pour un non. Au moment de leur embauche, ces femmes et ces hommes ont accepté de différer une partie de leur salaire en vue de leur retraite. Pouvons-nous aujourd'hui leur reprocher d'avoir été trop prévoyants, alors que les statistiques montrent que 72 % des gens n'épargnent pas suffisamment?

« Pour le Réseau FADOQ, il est primordial que ces retraités soient considérés comme des créanciers prioritaires en cas de faillite de l'employeur, au même titre que les travailleurs qui ont des paies en retard », affirme M. Grondin. De plus, la réflexion doit être globale et toucher la gestion des caisses de retraite. « Il est clair que la Régie des rentes devrait avoir les ressources et l'autorité pour détecter systématiquement les situations qui mettent en péril la viabilité de certains RCR. Elle devrait également avoir le pouvoir d'imposer des mesures punitives à ceux qui ne respectent pas les règlements ou qui ont des comportements de gestion non éthiques », poursuit M. Grondin.

Le Réseau FADOQ espère que les travaux du comité de réflexion porteront sur des solutions positives qui toucheront la saine gestion des caisses de retraite et non pas sur des solutions faciles qui n'apporteront aucun bénéfice aux retraités et à la société dans son ensemble.

Le Réseau FADOQ est composé d'organismes affiliés. Il a pour mission de regrouper les personnes de 50 ans et plus et de les représenter devant les instances nécessitant la reconnaissance de leurs droits et de leurs besoins. Il a également comme mission d'organiser des activités et d'offrir des programmes ainsi que des services répondant à leurs besoins. Le Réseau FADOQ compte à ce jour plus de 265 000 membres et est le plus grand organisme d'aînés au Canada.

Source et information :

Audrey Castonguay
Conseillère - Communications
514 252-3017, poste 3417
438 863-5496 (cellulaire)
audrey.castonguay@fadoq.ca

Vanessa Bevilacqua
Conseillère – Dossiers socio-économiques
514 252-3017, poste 3440
vanessa.bevilacqua@fadoq.ca